

ENSEIGNANTS

Henri BERNARD, Instructeur diplômé d'Etat – Directeur
Tél : 06.72.73.67.98

Célia DELAGANGE, DESJEPS instructrice diplômée d'Etat
Tél : 07 66 62 26 63

Alison BEAUMONT, Monitrice diplômée d'Etat

Carine LE DOUARON, Monitrice diplômée d'Etat
Tél : 06.89.95.71.56

Arnaud PACCAUD, Moniteur diplômé d'Etat
Tél : 06.37.74.42.21

Laura JACQUOT, CQP asa Équitation
Tél : 06.15.86.53.64

INFOS PRATIQUES

• Contact :

Castel de La Colombière – 21000 DIJON
Tél : 03.80.63.78.71
etrier@etrierdebourgogne.fr
www.etrierdebourgogne.fr

Facebook : Etrier de Bourgogne

• Accueil :

Ouverture les après-midi

• Se rendre à l'Etrier de Bourgogne :

En Bus :

- Ligne 11 Direction PARC DE LA COLOMBIERE – aller jusqu'au terminus
- Ligne 18 Direction LONGVIC CENTRE – arrêt La Colombière

En voiture :

Depuis le centre-ville, Place Wilson, suivre la direction « Castel de La Colombière »



ÉCOLE D'ÉQUITATION

SHETLAND

DE 3 À 6 ANS

TARIFS et HORAIRES

Année 2019-2020



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**Côte
d'Or**
LE DÉPARTEMENT


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

COTISATION

Cotisation et licence FFE 2020

80 €

REPRISES

Droit d'accès, Enseignement et encadrement de la pratique équestre

Durée : 1 heure avec le poney

Carte de 5 séances valable 3 mois 75 €

FORFAIT DÉCOUVERTE

76 €

4 reprises à utiliser dans le mois, adhésion temporaire comprise,
non renouvelable

Présence obligatoire d'un adulte pendant la séance.

L'inscription aux reprises n'est pas automatique : vous devez prévenir à l'avance

Les cartes sont valables 3 mois à partir de la date d'achat, de septembre à juin et payables à l'avance.

Les cartes dont la période de validité est dépassée ne seront pas remboursées (sauf avis médical).

Les absences doivent être signalées par écrit (email ou SMS).
Le rattrapage ne se fait qu'en dehors du cours habituel dans lequel le cavalier est inscrit ; et doit être effectué dans le mois qui précède ou au plus tard le mois suivant.

REPRISES A SHETLAND

HORAIRES	MERCREDI	SAMEDI
9H		9h30 2ème année
10H	10h00 1ère année	10h30 1ère année
11H	11h00 3ème année	11h30 3ème année
14H	14h00 2ème année	14h30 1ère année
15H	15h00 1ère année	15h30 divers

PORT D'UNE BOMBE 3 POINTS NF ATTACHÉE OBLIGATOIRE

ATTENTION : la cotisation comprend une assurance responsabilité civile qui ne rembourse que certaines prestations.

Pour en savoir plus consultez l'affichage dans le club house ou renseignez-vous auprès de la FFE.

